

RÈGLEMENT DU
CHAMPIONNAT
D'ILE-DE-FRANCE
DE SNOOKER
2009-2010

Août 2009

TABLE DES MATIERES

<u>I. DISPOSITIONS GENERALES</u>	<u>3</u>
ARTICLE 1 – PREAMBULE	3
ARTICLE 2 – JOUEURS PARTICIPANTS	3
ARTICLE 3 – TENUE SPORTIVE	3
<u>II. JOURNEES DE CHAMPIONNAT</u>	<u>4</u>
ARTICLE 4 – LIEUX ET DATES DES JOURNEES DU CHAMPIONNAT.....	4
ARTICLE 5 – CREATION ET REPARTITION DES POULES	4
ARTICLE 6 – DEROULEMENT D’UNE JOURNEE DE CHAMPIONNAT.....	5
ARTICLE 7 – REGLES PARTICULIERES.....	5
ARTICLE 8 – FEUILLE DE MATCH.....	6
ARTICLE 9 – ENGAGEMENT DU JOUEUR	6
ARTICLE 10 – FORFAIT D’UN JOUEUR.....	7
ARTICLE 11 – INTERRUPTION D’UN MATCH	8
ARTICLE 12 – CLASSEMENT DES JOUEURS	8
<u>III. FINALE DE CHAMPIONNAT.....</u>	<u>9</u>
ARTICLE 13 – LIEU ET DATE DE LA FINALE	9
ARTICLE 14 – QUALIFICATIONS.....	9
ARTICLE 15 – PHASE FINALE.....	10
ARTICLE 16 – ENGAGEMENT DU JOUEUR	10
ARTICLE 17 – FORFAIT D’UN JOUEUR.....	10
ARTICLE 18 – CLASSEMENT FINAL	11
<u>IV. RECOMPENSES</u>	<u>11</u>
ARTICLE 19 – RECOMPENSES.....	11
<u>V. ANNEXES</u>	<u>13</u>
ANNEXE 1 – EXEMPLE DE FEUILLE DE MATCH PRE-REMPLEIE.....	13
ANNEXE 2 – EXEMPLE DE FEUILLE DE MATCH REMPLIE.....	14

I. Dispositions générales

ARTICLE 1 – Préambule

Tout joueur qui s'engage dans le championnat d'Ile-de-France de snooker adhère de plein gré et sans réserve au présent règlement dont il reconnaît avoir pris connaissance au préalable.

Pour des raisons de moyens (humains et matériels), il ne pourra pas être organisé de championnat réservé aux – 19 ans, + 40 ans ou féminines.

Toutes les dispositions du Code Sportif Snooker 2009-2010 et du Code de Discipline de la F.F.B. s'appliquent au championnat d'Ile-de-France de snooker, sauf spécification particulière définie dans le présent règlement.

Il est strictement **interdit de fumer** dans la salle pendant le déroulement des compétitions, quel que soit le règlement interne du club organisateur. Tout joueur contrevenant pourra se voir exclu sur le champ, sans autres formalités et quel que soit le stade de la compétition.

La L.B.I.F. est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus dans le présent règlement.

ARTICLE 2 – Joueurs participants

Le championnat d'Ile-de-France de snooker est ouvert à tous les joueurs et joueuses à jour du paiement de la licence FFB pour la saison sportive en cours et affiliés à un club d'Ile-de-France. Le récépissé de licence suffit pour les joueurs venant de prendre ou de renouveler leur licence. Toutefois, **la licence doit impérativement avoir été prise avant le 15 novembre 2009.**

Exceptionnellement, pour la première journée des 20 et 21 septembre, l'organisateur tolérera la présence de joueurs non licenciés. **Ces joueurs seront tenus d'avoir leur licence pour la journée suivante, sous peine d'exclusion du championnat pour la saison complète.**

La participation au championnat d'Ile-de-France de snooker est gratuite.

ARTICLE 3 – Tenue sportive

D'après le code sportif, la tenue sportive peut être :

- soit la tenue officielle : chemise ou chemisier à manches longues portées fermées ; nœud papillon, cravate ou foulard ; pantalon de ville ; gilet sans manche ; chaussures de ville.
- soit la tenue de club : polo avec logo du club ; pantalon de ville ; chaussures de ville.

II. Journées de championnat

ARTICLE 4 – Lieux et dates des journées du championnat

Pour la prochaine saison sportive, 6 week-ends de compétition sont imposés par la FFB. Il s'agit des :

- samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009,
- samedi 24 et dimanche 25 octobre 2009,
- samedi 5 et dimanche 6 décembre 2009,
- samedi 23 et dimanche 24 janvier 2010,
- samedi 20 et dimanche 21 février 2010,
- samedi 20 et dimanche 21 mars 2010.

Les joueurs joueront le samedi ou le dimanche, mais **jamais les deux jours**.

Toutefois, pour le dernier week-end de compétition, les 6 meilleurs joueurs seront invités à participer à une finale régionale (voir partie III.). Les autres joueurs pourront participer à un week-end de compétition traditionnel.

Par abus de langage, on appelle « journée de championnat » un week-end de compétition.

Les clubs possédant une table de snooker sont rares en Ile-de-France ; les matchs pourront avoir lieu uniquement aux clubs suivants :

- Billard Club, Kremlin-Bicêtre (94270),
- Leader Club 94, Sucy-en-Brie (94370),
- Club de billard du Manet, Montigny-le-Bretonneux (78180),
- Billard Club, Villepreux (78450),
- Club le 55, Meaux (77100).

ARTICLE 5 – Création et répartition des poules

Pour la première journée de championnat, les poules sont créées en fonction des communes de résidence des joueurs. Les joueurs habitant dans la même commune ou dans des communes limitrophes sont placés dans une même poule.

À partir de la deuxième journée de championnat, le nombre N de poules éliminatoires détermine le nombre de joueurs "têtes de série". Les N premiers joueurs au classement de la catégorie sont déclarés "têtes de série". L'organisateur procède à la constitution des poules selon le mécanisme du "serpentin" pour répartir les autres joueurs dans les poules.

Dans la mesure du possible, les joueurs n'ayant pas pris part à la première journée seront intégrés au championnat dans une poule se jouant dans un club situé à proximité de leur domicile.

Dans la mesure du possible, les joueurs de chaque poule jouent leurs matchs dans le club le plus proche de leur domicile, si une table s'y trouve disponible.

ARTICLE 6 – Déroulement d'une journée de championnat

Chaque journée de championnat se déroule un samedi et dimanche. Chaque joueur ne jouera toutefois qu'un seul des deux jours (samedi ou dimanche).

Les joueurs sont répartis en poules de trois joueurs. Toutefois, si le nombre de participants n'est pas multiple de 3, il y aura une ou deux poule(s) de deux joueurs.

Tous les matchs se jouent en 2 frames gagnantes. Une troisième frame décisive n'est jouée que si le score est de 1-1 après les deux premières frames.

Dans le cas de poules de trois joueurs, chaque joueur joue contre les deux autres, selon un ordre établi indiqué dans la feuille de match. Les joueurs sont repérés par un numéro (1, 2 ou 3) selon leur classement.

Lors de chaque match, le joueur qui ne joue pas arbitre les deux autres. Ceci permet de sensibiliser les joueurs à l'arbitrage, de limiter les contestations et d'éviter que le troisième joueur attende. **L'auto-arbitrage est interdit dans les poules de 3 joueurs.**

L'ordre des matchs est le suivant :

- match n°1 : joueur 1 / joueur 2, arbitre : joueur 3.
- match n°2 : joueur 3 / vainqueur 1, arbitre : perdant du match n°1.
- match n°2 : perdant 1 / joueur 3, arbitre : vainqueur du match n°1.

Dans le cas de poules de deux joueurs, les joueurs jouent deux matchs l'un contre l'autre, chaque match se déroulant en 2 frames gagnantes. Evidemment, dans ce cas, il n'y a pas d'arbitre extérieur et l'auto-arbitrage est de rigueur.

ARTICLE 7 – Règles particulières

Afin d'accélérer le rythme du jeu, une frame est automatiquement concédée si à n'importe quel moment de la partie, un joueur a besoin d'au moins 3 (trois) snookers pour espérer gagner la frame. Dans ce cas, la frame s'achève dès la fin du break en cours, et les scores sont notés tels quels dans la feuille de match.

La première et la deuxième frame d'un match doivent être jouées sans coupure. 5min de pause sont accordées aux joueurs à la fin de la deuxième frame, si une frame décisive doit être jouée.

5min de pause sont aussi accordées aux joueurs entre deux matchs.

On rappelle que le « miss » fait partie intégrante des règles du snooker, et qu'il n'y a pas de limitation quant au nombre de « miss » consécutifs. Un « miss » est automatiquement prononcé dans un de ces cas, sauf lorsqu'un des joueurs est hors score :

- un joueur joue la blanche avec une bande alors qu'une trajectoire en ligne droite est disponible, quelle qu'elle soit,

- un joueur choisit une trajectoire en 2 ou plusieurs bandes, alors qu'une trajectoire en une seule bande est possible,
- un joueur cherche à atteindre une bille « on » difficile d'accès ou éloignée de la bille blanche, alors qu'il existe une bille ou un groupement de billes plus proches ou plus faciles d'accès,

Dans les autres cas, le « miss » est laissé à l'appréciation de l'arbitre, en fonction de l'écart entre la bille blanche et la bille « on » et en fonction des talents du joueur.

ARTICLE 8 – Feuille de match

En même temps que la convocation pour la journée de championnat, chaque joueur reçoit par mail une feuille de match pré-remplie, à condition qu'il ait indiqué une adresse mail valide. Le joueur est chargé de l'imprimer, de l'apporter avec lui le jour des matchs, de la remplir au fur et à mesure et de la signer à la fin des matchs avec les autres joueurs.

Un exemple de feuille de match pré-remplie et la même feuille totalement remplie sont présentés en annexe.

Les joueurs sont eux-mêmes responsables de la transmission des résultats des matchs de la poule. L'envoi des résultats doit avoir lieu au plus tard le mercredi suivant la journée de championnat, afin d'actualiser le classement des joueurs. Cet envoi peut se faire par courrier postal ou par mail, en scannant la feuille de match (voir coordonnées de l'organisateur en fin de règlement).

Une communication orale des résultats ne suffit pas ; une trace écrite des résultats doit subsister, entérinée par la signature des joueurs.

Un accusé de réception sera transmis aux joueurs dès la réception des résultats. Les joueurs qui auraient envoyé les résultats de leur poule sans recevoir d'accusé de réception quelques jours après doivent se manifester spontanément auprès de l'organisateur.

Si les résultats ne sont pas parvenus à l'organisateur une semaine après la compétition, les joueurs mis en cause sont déclarés forfaits non excusés, avec toutes les conséquences classiques (aucun point marqué, interdiction de jouer la journée suivante, amende au club).

Par souci de sécurité, les joueurs peuvent remplir la feuille de match en plusieurs exemplaires et la transmettre chacun de leur côté.

ARTICLE 9 – Engagement du joueur

En demandant son inscription pour une journée, un joueur s'engage à rester au club où il est convoqué **pendant les 3 matchs de la poule.**

Pour chaque journée de championnat, l'engagement du joueur doit être communiqué à l'organisateur au plus tard le samedi à 12h qui précède de trois semaines la journée de championnat.

Exceptionnellement, pour la première journée de championnat du 19 et 20 septembre 2009, les joueurs peuvent demander leur inscription jusqu'au mercredi 9 septembre à 12h.

Pour raisons de commodités, cet engagement est communiqué préférentiellement par Internet, sur le site www.lbif.fr, rubrique « snooker » puis « inscriptions tournois ». Il peut éventuellement être fait par téléphone ou par courrier postal (voir coordonnées de l'organisateur en fin de règlement).

Lors de chaque engagement des joueurs, ceux-ci doivent mentionner leur nom, prénom, numéro de licence et club d'appartenance. Lors de l'inscription pour la première journée de championnat, les joueurs doivent indiquer également leur commune de résidence, information nécessaire pour l'élaboration des poules (voir article 4). **Aucun engagement ne sera pris en compte sans la présence de ces 4 (ou 5) informations.**

Un accusé de réception de l'engagement est retourné au joueur préférentiellement par mail, sinon par téléphone, au plus tard le dimanche qui précède de trois semaines la journée de championnat. Exceptionnellement, pour la première journée de championnat, les confirmations seront envoyées au plus tard le mercredi 9 septembre. Un joueur qui n'aurait pas reçu sa confirmation de participation après la date limite est invité à se manifester au plus vite auprès de l'organisateur.

La convocation et la feuille de match pré-remplie sont envoyées au joueur préférentiellement par mail, sinon par téléphone, au plus tard le dimanche qui précède de deux semaines la journée de championnat. Pour la première journée, elle sera envoyée au plus tard le samedi 12 septembre. Le joueur est informé du lieu, jour et heure où il est tenu de se rendre. Il connaît également le nom de ses adversaires, contenus dans la feuille de match pré-remplie.

ARTICLE 10 – Forfait d'un joueur

En cas de forfait, tout joueur doit impérativement le signaler **par écrit** auprès de l'organisateur au plus tard le samedi (à 12h) qui précède d'une semaine la journée de championnat, par e-mail ou par courrier postal (voir coordonnées de l'organisateur en fin de règlement).

Sauf cas de force majeure (à l'appréciation de la L.B.I.F.), tout joueur forfait n'ayant pas respecté ce délai est déclaré **forfait non excusé et automatiquement exclu de la journée de championnat suivante**, sans convocation préalable devant la Commission de Discipline. Son club est redevable d'une amende de 40 (quarante) euros, payable à réception de l'avis de la Commission de Discipline.

Le joueur est invité à se présenter au club au moins 15min avant l'horaire de convocation afin de pouvoir se préparer sereinement pour ses matches.

Tout joueur qui ne se présente pas au plus tard 10min après l'heure de convocation est déclaré forfait pour le reste de la journée, **y compris s'il n'a pas à jouer le premier match de poule**. Son (ses) adversaire(s) est (sont) déclaré(s) vainqueur(s) du match.

ARTICLE 11 – Interruption d'un match

Si un match doit être interrompu avant la fin par une cause extérieure au jeu (fermeture de la salle, ...), les frames entièrement jouées sont maintenues. La frame entamée, et qui a dû être interrompue, sera rejouée intégralement, avec le même joueur à l'ouverture.

Les joueurs doivent mentionner précisément la nature de l'incident sur la feuille de match, et prendre contact avec l'organisateur afin de trouver un autre moment pour terminer le(s) match(s) en cours.

Si un joueur abandonne son match en cours de jeu, on considère qu'il concède la frame en cours sur le score actuel, et qu'il concède si besoin la frame suivante à son adversaire sur le score de 0-0. Le joueur n'est pas considéré comme forfait, puisqu'il a pris la peine de se déplacer sur le lieu de la compétition.

Une telle action doit être notifiée sur la feuille de match.

ARTICLE 12 – Classement des joueurs

Chaque match gagné (y compris par forfait) rapporte 4 points, chaque match disputé intégralement mais perdu rapporte 2 points. Un match perdu par forfait ou non joué entièrement ne rapporte aucun point. Lors d'un match gagné ou perdu par forfait, aucune frame n'est gagnée ni perdue pour les deux joueurs.

Lors de chaque journée, 2 (deux) points bonus sont attribués au joueur ayant réalisé le plus grand break, à condition que ce break soit au minimum de 30 points. Le deuxième meilleur break est gratifié d'1 (un) point bonus, à condition que ce break soit d'au moins 25 points. C'est pourquoi les joueurs sont invités à mentionner sur la feuille de match tout break d'au moins 25 points.

Si plusieurs joueurs réalisent le même meilleur break, tous sont gratifiés de 2 (deux) points bonus. Dans ce cas, le deuxième meilleur break n'est pas récompensé. Si un seul joueur réalise le meilleur break et plusieurs joueurs obtiennent le deuxième meilleur break, ceux-ci obtiendront chacun 1 (un) point bonus.

Après chaque journée, les joueurs sont classés prioritairement selon les critères suivants :

- plus grand nombre de points,
- meilleur quotient : frames remportées / frames concédées,
- meilleur quotient : points marqués dans les frames / points encaissés,
- plus jeune joueur.

Le classement réactualisé après chaque journée sera disponible sur le site www.lbif.fr quelques jours après chaque journée, le temps de recevoir tous les résultats des matches.

III. Finale de championnat

ARTICLE 13 – Lieu et date de la finale

En parallèle de la 6ème journée de championnat, une finale régionale à 6 joueurs sera organisée.

Cette finale aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 mars 2010, sur les deux matinées, au Billard Club du Kremlin-Bicêtre (94270). Ce club est choisi par commodité, il s'agit en effet du seul club d'Ile-de-France possédant deux tables de snooker.

ARTICLE 14 – Qualifications

Le samedi 20 mars, les six joueurs seront séparés en deux poules : la poule A sera constituée des joueurs classés 1°, 3° et 5° à l'issue des 5 premières journées de championnat ; la poule B sera composée des joueurs classés 2°, 4° et 6°.

Les matchs de poule auront lieu comme lors d'une journée traditionnelle, chaque joueur de chaque poule rencontrant les deux autres joueurs lors de matchs au meilleur des trois frames. Les matchs seront :

- poule A :
 - o match n°1 : joueur n°1 / joueur n°3,
 - o match n°2 : vainqueur match n°1 / joueur n°5,
 - o match n°3 : perdant match n°1 / joueur n°5.
- poule B :
 - o match n°1 : joueur n°2 / joueur n°4,
 - o match n°2 : vainqueur match n°1 / joueur n°6,
 - o match n°3 : perdant match n°1 / joueur n°6.

L'organisateur du championnat sera présent et arbitrera quelques matchs. Toutefois, un match de poule pourra être arbitré par le troisième joueur de la poule, à moins qu'un candidat-arbitre soit présent ce jour-là.

Chaque match remporté rapporte 4 (quatre) points, chaque défaite 2 (deux) points. Les points bonus décernés précédemment pour les meilleurs breaks ne sont plus attribués ici.

À la fin des 3 matchs de chaque poule, un mini classement est fait en ne tenant compte que des matchs joués ce jour. Dans chaque poule, les joueurs sont classés prioritairement selon les critères suivants :

- plus grand nombre de points,
- meilleur quotient : frames remportées / frames concédées,
- meilleur quotient : points marqués dans les frames / points encaissés,
- plus jeune joueur.

ARTICLE 15 – Phase finale

Les deux premiers joueurs de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale qui aura lieu le lendemain, dimanche 21 mars. Lors de cette journée, 4 matchs seront joués :

- deux demi-finales, en 2 frames gagnantes :
 - o vainqueur poule A / deuxième poule B,
 - o vainqueur poule B / deuxième poule A,
- une « petite finale » qui oppose les deux perdants des demi-finales, en 2 frames gagnantes,
- une finale où les deux vainqueurs des demi-finales se rencontrent, en 3 frames gagnantes.

L'organisateur du championnat sera présent et arbitrera quelques matchs. Dans la mesure du possible, l'organisateur trouvera un autre arbitre officiel, à moins qu'un candidat arbitre soit présent ce jour-là.

Pour les demi-finales et la « petite finale », une victoire rapporte 4 (quatre) points, une défaite 2 (deux) points. Pour la finale, le vainqueur est gratifié de 6 (six) points, le perdant reçoit 3 (trois) points.

ARTICLE 16 – Engagement du joueur

Dès la fin de la cinquième journée de championnat et la mise à jour du classement, les 6 meilleurs joueurs du classement seront invités individuellement à participer à la finale du championnat. Ils seront contactés préférentiellement par mail, sinon par téléphone.

En cas de refus d'un des joueurs, le septième meilleur joueur sera invité à le remplacer, et ainsi de suite jusqu'à avoir 6 joueurs lors de cette finale.

Le joueur qui accepte de participer s'engage pour le samedi et le dimanche matin. Toutefois, les deux joueurs qui ne se seront pas qualifiés le samedi pour la phase finale seront libérés le dimanche.

Un accusé de réception de l'engagement et une convocation seront envoyés au joueur préférentiellement par mail, sinon par téléphone, au plus tard le dimanche 7 mars 2010. Un joueur qui n'aurait pas reçu cette confirmation de participation après cette date est invité à se manifester au plus vite auprès de l'organisateur.

ARTICLE 17 – Forfait d'un joueur

En cas de forfait, tout joueur doit impérativement le signaler **par écrit** auprès de l'organisateur au plus tard le samedi 13 mars à 12h, par e-mail ou par courrier postal (voir coordonnées de l'organisateur en fin de règlement)..

Sauf cas de force majeure (à l'appréciation de la L.B.I.F.), tout joueur forfait n'ayant pas respecté ce délai est déclaré **forfait non excusé et automatiquement exclu de**

la première journée du championnat d'Ile-de-France de snooker 2010-2011, sans convocation préalable devant la Commission de Discipline. Son club est redevable d'une amende de 40 (quarante) euros, payable à réception de l'avis de la Commission de Discipline.

Le joueur est invité à se présenter au club au moins 15min avant l'horaire de convocation afin de pouvoir se préparer sereinement pour ses matches.

Tout joueur qui ne se présente pas au plus tard 10min après l'heure de convocation est déclaré forfait pour le reste de la finale, **y compris s'il n'a pas à jouer le premier match de poule**. Son (ses) adversaire(s) est (sont) déclaré(s) vainqueur(s) du match.

ARTICLE 18 – Classement final

Le classement final du championnat d'Ile-de-France est obtenu en tenant compte des résultats obtenus par les joueurs lors des 5 journées de championnat et lors de la finale (qualifications et phase finale). Les joueurs sont classés prioritairement selon les critères suivants :

- plus grand nombre de points,
- meilleur quotient : frames remportées / frames concédées,
- meilleur quotient : points marqués dans les frames / points encaissés,
- plus jeune joueur.

Le classement final sera disponible sur le site www.lbif.fr dès le lendemain de la finale, lundi 22 mars 2010.

IV. Récompenses

ARTICLE 19 – Récompenses

Le champion d'Ile-de-France, les deuxième et troisième meilleurs joueurs de la saison se verront remettre des médailles le jour de la finale, ainsi qu'un diplôme en fin de saison.

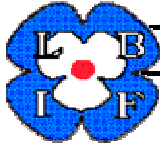
Conformément au Code Sportif snooker, les joueurs classés dans le championnat d'Ile-de-France obtiendront des points de arbitre nationaux, tout comme pour les autres tournois régionaux et nationaux. Les meilleurs joueurs du championnat d'Ile-de-France seront qualifiés pour le championnat de France.

Coordonnées de l'organisateur :

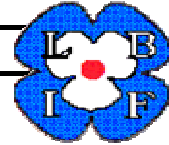
Benoist Vitrac
8 rue du 8 mai 1945
92340 Bourg-La-Reine
vitrac@crans.org
06.11.71.69.78
09.52.88.88.83

V. Annexes

ANNEXE 1 – Exemple de feuille de match pré-remplie



Championnat d'Ile-de-France de snooker



Feuille de match

Club : Billard Club de Villepreux	Date : 20/09/2009, 14h00	Poule : A
--	---------------------------------	------------------

		Joueur 1 : M. DUPOND		Joueur 2 : Mme DURAND		Arbitre : Joueur 3	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)	M. MARTIN	
Match n°2	Frame 1	(ouvreur)					
	Frame 2			(ouvreur)			
	Frame 3	(ouvreur)					
Résultat		M/Mme _____ gagne 2 frames à __.					

		Joueur 3 : M. MARTIN		Vainqueur 1 :		Arbitre : Perdant 1	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)		
Match n°2	Frame 1	(ouvreur)					
	Frame 2			(ouvreur)			
	Frame 3	(ouvreur)					
Résultat		M/Mme _____ gagne 2 frames à __.					

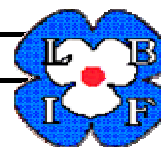
		Perdant 1 :		Joueur 3 : M. MARTIN		Arbitre : Vainqueur 1	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)		
Match n°3	Frame 1	(ouvreur)					
	Frame 2			(ouvreur)			
	Frame 3	(ouvreur)					
Résultat		M/Mme _____ gagne 2 frames à __.					

	Prénom - NOM	N°licence	Signature
Joueur 1	M. Henri DUPOND	123456A	
Joueur 2	Mme Valérie DURAND	234567B	
Joueur 3	M. Jean MARTIN	345678C	

ANNEXE 2 – Exemple de feuille de match remplie



Championnat d'Ile-de-France de snooker



Feuille de match

Club : Billard Club de Villepreux	Date : 20/09/2009, 14h00	Poule : A
--	---------------------------------	------------------

		Joueur 1 : M. DUPOND		Joueur 2 : Mme DURAND		Arbitre : Joueur 3	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)	M. MARTIN	
Match n°2	Frame 1	(ouvreur) 58		32			
	Frame 2	34		(ouvreur) 12			
	Frame 3	(ouvreur)					
Résultat		M/Mme <u>DUPOND</u> gagne 2 frames à <u>0</u>.					

		Joueur 3 : M. MARTIN		Vainqueur 1 : DUPOND		Arbitre : Perdant 1	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)	DURAND	
Match n°2	Frame 1	(ouvreur) 46	28	36			
	Frame 2	57		(ouvreur) 14			
	Frame 3	(ouvreur)					
Résultat		M/Mme <u>MARTIN</u> gagne 2 frames à <u>0</u>.					

		Perdant 1 : DURAND		Joueur 3 : M. MARTIN		Arbitre : Vainqueur 1	
		Score	Break (>25)	Score	Break (>25)	DUPOND	
Match n°3	Frame 1	(ouvreur) 21		49	31		
	Frame 2	27		(ouvreur) 24			
	Frame 3	(ouvreur) 33		38			
Résultat		M/Mme <u>MARTIN</u> gagne 2 frames à <u>1</u>.					

	Prénom - NOM	N°licence	Signature
Joueur 1	M. Henri DUPOND	123456A	<i>H Dupond</i>
Joueur 2	Mme Valérie DURAND	234567B	<i>Durand</i>
Joueur 3	M. Jean MARTIN	345678C	<i>Jean Martin</i>